

Rapport d'activité de Palliafonds SFAP Exercice 2020

1. Préambule

Palliafonds SFAP a pour objet de soutenir et développer des activités d'intérêt général à caractère scientifique, éducatif, social et philanthropique destinées à développer et faire connaître les soins palliatifs et accompagner les personnes atteintes d'une maladie, grave, évolutive ou terminale et leurs proches dans le cadre d'un système de soins adapté et respectueux de leur dignité en favorisant une approche interdisciplinaire.

Le siège social de Palliafonds SFAP est situé au 106 avenue Emile Zola, Paris 15^{ème}. Il a été constitué le 10 janvier 2017 et publié au JO du 1^{er} avril 2017.

Le montant de la dotation versée par la SFAP, fondatrice est de 15 000 €.

Aucune ressource n'a été collectée à la fin de l'exercice (à l'exception de 35 € résultant du placement de la dotation en capital).

2. Fonctionnement interne du fonds

- Le CA est composé de 4 personnes nommées par le CA de la SFAP : Catherine RENARD, nommée présidente le 11/04/2019 Bernadette MERCKX, nommée présidente le 15/12/2016 puis administrateur le 11/04/2019 Marion GALLOIS, nommée le 15/12/2016, Anaïs GAUTHIER, nommée le 15/12/2016 a démissionné le 30 août 2019 et a été remplacée par Anne-Claire COURAU nommée le 11/04/2019....
- Le CA s'est réuni le 14 janvier 2020 avec pour ordre du jour orientation Palliafonds, demande de soutien Sfap et questions diverses (voir cr ca du 14 janvier 2020)
- Le CA s'est réuni le 30 juin 2020 avec pour ordre du jour : Arrêté et validation des comptes annuels au 31/12/2019, validation du Rapport d'activités 2019 de Palliafonds, le résultat dégagé en 2019 étant nul, aucune affectation de ce résultat n'a été à l'ordre du jour ; questions et informations diverses.

3. Rapports du fonds avec les tiers

Une autorisation pour procéder à l'appel à la générosité du public a été obtenue de la préfecture de Paris du 14 juin 2017 au 14 juin 2018. Une demande de renouvellement pour 2020/2021 a été faite auprès de la Préfecture Ile de France en Aout 2020.

3.2 Liste des partenaires du fonds

Le partenaire principal de Palliafonds SFAP est l'association fondatrice, la SFAP.

3.3 Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds

Aucune action de prospection n'a été menée en 2020, il a été discuté et décidé lors de la réunion Palliafonds du 14 janvier 2020 de revoir son orientation en termes d'attribution des fonds : Palliafonds SFAP a pour objet de soutenir et développer des activités d'intérêt général à caractère scientifique, éducatif, social et philanthropique destinées à développer et faire connaître les soins palliatifs et accompagner les personnes atteintes d'une maladie, grave, évolutive ou terminale et leurs proches dans le cadre d'un système de soins adapté et respectueux de leur dignité en favorisant une approche interdisciplinaire.

Les projets divers et variés d'embellissements des chambres et autres projets individuels de certains services SP n'entrent plus dans l'objectif Palliafonds. Cependant les projets qui avaient reçu un avis favorable ont été honorés

4. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants

- L'association RICOH-PALIPED nous a averti que la subvention de 4000 euros déjà versée pour des séjours de répit sera utilisée en 2021 pour raison de crise sanitaire et n'a donc pas pu être utilisée en 2020.
- Séminaire Salariés membres du bureau de la SFAP : 5800 Euros
- Projet Jeune Génération de la SFAP : 6000 euros
- L'association Music ART VIE : 3000 euros

5. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

- RICOH-PALIPED (Séjours de répit)
- SFAP (Plateforme Internet Jeunes Générations)
- AMIS HOPITAL MARITIME (projet Music Art)

6. Compte d'emploi des ressources

Le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public est joint aux comptes annuels 2020

7. Liste des libéralités reçues

Aucune libéralité n'a été reçue en 2020.